



**MOTTET & DUCLOS**  
**TISSOT**

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS

**PROCES - VERBAL DE DESCRIPTION**

**EXPEDITION**  
**D2401389**

**DATE**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE HUIT NOVEMBRE

**DEMANDEUR :**

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE**, Société Coopérative à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro D 302 958 491, dont le siège social est PAE « Les Glaisins », 4, Avenue du Pré-Félin à ANNECY-LE-VIEUX 74940 ANNECY, agissant poursuites et diligences de ses Représentants Légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat la Société RIMONDI - ALONSO - HUISSOUD - CAROULLE - PIETTRE (Maître CAROULLE), SELARL d'Avocats au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant Immeuble « Le Président », 1 bis Avenue des Tilleuls à THONON LES BAINS (Haute-Savoie), représentée par ses Gérants.

**AGISSANT EN VERTU :**

- De la copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 30 décembre 2010 par Maître Thierry GABARRE, Notaire à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), contenant :

- Prêt immobilier en devises n° 356698 d'un montant en principal de la contrevaieur en CHF de la somme de 260.493,00 €.
- Prêt immobilier en devises n° 356699 d'un montant en principal de la contrevaieur en CHF de la somme de 250.000,00 €.

Un avenant aux contrats de prêts a été régularisé le 09 décembre 2010.

Les prêts sont garantis par une inscription de privilège de prêteur de deniers et hypothèque conventionnelle, publiée au Service de la Publicité Foncière d'ANNEYCY le 19 janvier 2011 Volume 2011 Vn° 618.

- D'un commandement tendant à saisie immobilière délivré le 23 octobre 2024 par exploit du ministère de la SCP Bruno MOTTET, Stéphane DUCLOS et Sabine TISSOT, Commissaires de Justice Associés à la Résidence de ST-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie).

- Des articles L322-2, R322-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, afin d'établir le procès-verbal de description d'une maison avec garages, abri de voiture et terrain attenant sise 141, Chemin du Stade à NEYDENS (Haute-Savoie), appartenant à

# AVOVENTES

Je soussignée, **Maître Caroline FREZARD**, Commissaire de Justice Salariée de la S.C.P. Bruno MOTTET - Stéphane DUCLOS - Sabine TISSOT, Commissaires de Justice Associés, et Caroline FREZARD, Commissaire de Justice Salariée à la Résidence de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), 26 B, Avenue de Ternier.

Me suis transportée ce jour à la Mairie de NEYDENS où j'ai relevé sur la matrice cadastrale les renseignements ci-après :

Propriétaire/indivision AVOVENTES  
141 CHE DU STADE 74160 NEYDENS

Propriétaire/indivision AVOVENTES  
141 CHE DU STADE 74160 NEYDENS

PROPRIETES BATIES				
Section	N° du plan	N° de Voirie	Nom de la voie ou lieu-dit	Nature
B	1793	141	CHE DU STADE	MA
B	1793	141	CHE DU STADE	DM
B	1793	141	CHE DU STADE	DM

## PROPRIETES NON BATIES

Section	N° du plan	N° de Vcirie	Nom de la voie ou lieu-dit	Contenance
B	1793	141	CHE DU STADE	09 a 64 ca
B	1795		LES ENVIGNES DE NEYDENS	61 ca

Ayant préalablement fait sommation en date du 29 octobre 2024 à [REDACTED] d'avoir à se trouver présents le 08 novembre 2024 à 14 heures à leur domicile,

Me suis transportée ce jour à 14 heures au 141, Chemin du Stade à NEYDENS (Haute-Savoie), où en présence de [REDACTED] et assisté de [REDACTED] Diagnostiqueurs, agissant pour le compte du CABINET GAVARD LEROY, Ingénierie, Etudes Techniques, dont le siège social est 346, Route de la Tour à PEILLONNEX (Haute-Savoie), qui ont pour mission d'effectuer le métrage et d'établir les diagnostics suivants :

- Amiante,
- Electricité,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat des risques et pollutions,

j'ai constaté ce qui suit :

La propriété de [REDACTED] d'une superficie de 1025 m<sup>2</sup> est située en bordure du Chemin du Stade, dans un quartier de maisons individuelles, face à un terrain de football et à proximité du Centre de Loisirs VITAM'PARC (photographie « Géoportail » et plan cadastral en annexe).

Elle est clôturée sur son côté Ouest par un muret en pierres intégrant un portillon en aluminium et un portail coulissant motorisé en aluminium. Ce muret surmonté de panneaux en aluminium est prolongé de part et d'autre par un grillage doublé d'une haie de lauriers (photographies n° 1 et 2 e annexe).

Sur son côté Nord, elle est clôturée par un muret surmonté d'un grillage doublé d'une haie de lauriers (photographies n° 5 et 6 en annexe), sur son côté Sud par une haie (photographie n° 3 en annexe) e. sur son côté Est par un muret surmonté d'un grillage avec brise-vue en toile (photographies n° 7 et 8 en annexe).

Le portail coulissant et le portillon ouvrent sur une grande cour goudronnée côté Ouest à l'état d'usage (photographie n° 4 en annexe).

Le jardin en pelouse est arboré. Il dispose d'un bassin paysager (photographies n° 5 à 11 en annexe).

Cette propriété comprend une maison d'habitation et un garage indépendant.

## **LE GARAGE INDEPENDANT**

### **A L'EXTERIEUR**

Situé sur le côté Sud de la cour cette construction en maçonnerie avec façades crépies est recouverte d'un toit deux pans avec tuiles mécaniques (photographie n° 12 en annexe).

Elle dispose d'un garage double et d'un auvent pour voitures sous lequel le sol est constitué de pierres. Le mur de séparation avec le garage est à l'état brut (photographies n° 13 et 14 en annexe).

En annexe :

- Photographie n° 12 : vue de la façade Nord-Ouest du garage.
- Photographie n° 15 : vue de la façade Sud-Est du garage.
- Photographie n° 16 : vue de la façade Nord-Est du garage.

Les façades Nord-Ouest et Nord-Est disposent d'un éclairage avec détecteur de mouvement.

Le garage est équipé de deux portes basculantes en bois dont une intègre une porte de service et l'autre est motorisée. Ces portes ouvrent sur la cour côté Nord-Ouest (photographie n° 17 en annexe).

### **A L'INTERIEUR**

(Photographies n° 18 à 24 en annexe)

La dalle du sol et les murs sont bruts de béton.

La charpente est isolée.

Ce local est éclairé par deux vasistas orientés Sud-Est.

Une mezzanine ouverte dont le sol est constitué d'un plancher est aménagée.

Sa superficie est de 38,96 m<sup>2</sup>.

Dans le prolongement de l'auvent se trouve un abri de jardin en bois d'une superficie de 4,65 m<sup>2</sup> édifié sur une dalle en béton et recouvert d'un toit deux pans en tôle. Il est équipé d'une porte deux battants avec vitrage teinté en partie supérieure orientée Sud-Est (photographies n° 25 et 26 en annexe).

## LA MAISON D'HABITATION

### A L'EXTERIEUR

Construite en maçonnerie traditionnelle en 1996, ses façades sont crépies et son toit deux pans est recouvert de tuiles mécaniques.

Elle comprend un étage sur rez-de-chaussée surélevé avec sous-sol aménagé enterré.

En annexe :

- Photographies n° 27 et 28 : vues de la façade Ouest de la maison et de la véranda.
- Photographie n° 29 : vue des façades Nord et Ouest de la maison.
- Photographie n° 30 : vue de la façade Nord de la maison.
- Photographie n° 31 : vue de la façade Est de la maison.
- Photographie n° 32 : vue de la façade Sud de la maison.

La façade Est est équipée d'un éclairage avec détecteur de mouvement (photographie n° 30 en annexe), la façade Ouest de deux éclairages avec détecteur de mouvement de part et d'autre de la porte d'entrée (photographie n° 35 en annexe) et la façade Sud d'un éclairage avec détecteur de mouvement au niveau du sous-sol (photographie n° 33 en annexe)

Une terrasse surélevée est aménagée à l'avant de la façade Ouest de la maison. Son accès se fait par quatre marches d'escalier côté jardin (photographie n° 28 en annexe) ainsi que par quatre marches d'escalier à l'avant de la porte d'entrée de la maison (photographie n° 34 en annexe). L'ensemble est recouvert de carrelage.

Un escalier en maçonnerie à l'avant de la façade Sud conduit au sous-sol (photographie n° 33 en annexe).

La porte d'entrée en bois dispose de part et d'autre de deux châssis fixe avec vitrage teinté en verre martelé (photographie n° 35 en annexe).

## **A L'INTERIEUR**

La maison est occupée par

**AVOVENTES**

En bon état d'entretien, elle est chauffée par un chauffage central avec chaudière au fioul dont la citerne de 4500 litres se trouve au sous-sol.

Elle comprend :

### **AU REZ-DE-CHAUSSEE SURELEVE**

#### **Un hall d'entrée**

(Photographies n° 36 à 39 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont tapissés de papier peint.

Le plafond est peint.

Il est éclairé par les quatre châssis fixes de la porte d'entrée orientés Ouest

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

#### **Une cuisine**

(Photographies n° 40 à 44 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont tapissés de papier peint.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre un battant avec volet roulant manuel orientée Nord ouvrant sur la terrasse côté Ouest, une fenêtre deux battants avec volet en bois orientée Ouest et une fenêtre deux battants orientée Sud avec deux manivelles pour la fermeture mécanique des volets en bois.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

La cuisine équipée avec du mobilier en bois et crédence en carreaux de faïence comprend :

- Contre la paroi Nord : un meuble deux portes avec plateau en stratifié à l'arrière duquel le mur est recouvert de carreaux de faïence jusqu'à une hauteur d'environ 1,20 mètre.

- Contre la paroi Est : un placard haut deux portes, un placard haut trois portes, une hotte aspirante, un four, un plan de travail en stratifié, une plaque de cuisson vitrocéramique, cinq tiroirs, deux casseroiliers, un placard bas deux portes, un placard bas une porte et un placard d'angle

- Contre le mur Sud : un plan de travail en stratifié, un évier en PVC deux bacs avec petit bac central, un mitigeur avec douchette, un placard bas deux portes et un emplacement pour lave-vaisselle.

### **Un bureau**

(Photographies n° 45 à 50 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont tapissés de papier peint.

Le plafond est peint.

Un placard mural deux portes coulissantes dont une noire à craie et une en miroir est aménagé.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants avec volets en bois orientée Sud.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

### **Un rangement**

(Photographies n° 51, 52 et 53 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs et le plafond sont peints.

Ce local est éclairé par une fenêtre deux battants avec volets en bois orientée Est.

### **Des toilettes**

(Photographies n° 54 et 55 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence jusqu'à une hauteur d'environ 1,60 mètre, au-dessus ils sont tapissés de papier peint.

Le plafond est peint.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Ce local est éclairé par une petite fenêtre un battant avec vitrage granité orientée Est.

L'équipement comprend :

- Une cuvette de WC classique. Une étagère est fixée sur le mur au-dessus.
- Un lave-mains avec robinet d'eau froide.

### **Un séjour**

(Photographies n° 56 à 60 en annexe)

La porte d'entrée un battant est en bois avec carreaux teintés.

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié excepté en périphérie du poêle à bois où il est carrelé (photographie n° 61 en annexe).

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est également assuré par deux radiateurs de chauffage central en complément du poêle à bois.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres deux battants avec volets en bois dont une est orientée Est et l'autre est orientée Nord.

Une grande ouverture donne sur une véranda (photographie n° 62 en annexe).

### **Une véranda**

(Photographies n° 62 et 63 en annexe)

La structure de cette véranda est en aluminium.

Le sol est carrelé.

Le mur de la façade de la maison est peint.

Le plafond est constitué de panneaux en PVC.

Le chauffage est assuré par un sol chauffant électrique.

Sur ses côtés Sud et Nord, elle est équipée d'une baie vitrée un coulissant avec deux châssis fixes et sur son côté Ouest d'une baie vitrée deux coulissants avec un châssis fixe.

Cette véranda ouvre sur la terrasse carrelée à l'avant de la façade Ouest.

### **AU SOUS-SOL ENTERRE**

#### **Une cage d'escalier**

(Photographie n° 64 en annexe)

Le palier est carrelé et les marches de l'escalier sont recouvertes d'un revêtement plastifié.

Les murs et le plafond sont peints.

La main courante est en bois.

#### **Un premier dégagement**

(Photographies n° 65, 66 et 67 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Il est équipé d'un tableau électrique avec compteur.

#### **Un deuxième dégagement**

(Photographies n° 68, 69 et 70 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs et le plafond sont recouverts d'un enduit taloché.

Une porte ouvre sur une pièce côté Nord.

#### **Un troisième dégagement**

(Photographies n° 71, 72 et 73 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts d'un enduit projeté.

Le plafond est en moellons de ciment sur solives.

Une aspiration centralisée est installée dans ce dégagement.

Une porte ouvre sur l'extérieur côté Sud.

### **Un local cuve à fioul**

(Photographies n° 74, 75 et 76 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs extérieurs sont bruts de béton et les cloisons sont en lambris.

Le plafond est en moellons de ciment sur solives.

Un emplacement en maçonnerie accueille la cuve à fioul.

Ce local est éclairé par un vasistas orienté Sud ouvrant sur une courette anglaise.

### **Une chaufferie**

(Photographies n° 77 à 83 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence sur environ 1,20 mètre de hauteur à l'arrière du meuble sous évier, jusqu'au plafond dans la cabine de douche et sur 40 centimètres de hauteur à l'arrière du lave-linge, du sèche-linge et de l'adoucisseur d'eau. Dans le reste de la pièce ils sont peints.

Le plafond est peint, des cloques sont visibles au-dessus de la cabine de douche.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par un vasistas avec grille de sécurité en fer forgé orienté Sud.

Un regard dans le sol permet l'accès au vide sanitaire (photographie n° 84 en annexe).

### **L'équipement comprend :**

- Une cabine de douche surélevée avec un châssis fixe, une porte pliante en plexiglas, un receveur de douche en PVC, un mitigeur et une douchette.
- Un évier en inox un bac avec égouttoir, mitigeur et placard en stratifié deux portes au-dessous.
- Un placard suspendu deux portes avec quatre miroirs autocollants.

- Un écoulement pour lave-linge.
- Un adoucisseur d'eau.
- Des arrivées d'eau pour robinet extérieur.
- Une chaudière de marque **VISSMANN VITOCCELL**.

### **Une pièce côté Nord**

(Photographies n° 85 à 89 en annexe)

Son accès se fait depuis le deuxième dégagement.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs et le plafond sont crépis.

Cette pièce est éclairée par un vasistas avec barres de sécurité ouvrant côté Nord sur une courette anglaise.

Une porte ouvre sur une cave côté Est.

### **Une cave côté Est**

(Photographies n° 90, 91 et 92 en annexe)

Le sol est brut de béton côté Sud et en gravier côté Nord.

Les murs et le plafond sont bruts de béton.

Ce local est éclairé par un un vasistas ouvrant côté Est sur une courette anglaise.

## **A L'ETAGE**

### **Une cage d'escalier**

(Photographies n° 93 et 94 en annexe)

Les marches de l'escalier sont recouvertes de carrelage avec nez de marche en bois.  
La main courante et la rambarde sont en bois.

Les murs et le plafond sont peints.

L'éclairage est assuré par deux œils-de-bœuf orientés Est.

### **Un palier**

(Photographies n° 95 et 96 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs et le plafond sont peints.

Une trappe dans le plafond permet l'accès aux combles non aménagées (photographie n° 125 en annexe).

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Un placard mural avec porte pliante est aménagé (photographie n° 97 en annexe).

### **Des toilettes**

(Photographie n° 98 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence jusqu'à environ 1,50 mètre, au-dessus ils sont peints.

Le plafond est peint.

L'équipement comprend une cuvette de WC classique.

Ce local est éclairé par une fenêtre un battant avec vitrage granité orientée Est.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

### **Une chambre à l'angle Sud-Est**

(Photographies n° 99 à 102 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

Un placard mural sans portes est aménagé (photographie n° 103 en annexe).

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants avec volets en bois orientée Sud.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

### **Une chambre à l'angle Sud-Ouest**

(Photographies n° 104, 105, 106 et 110 à 112 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint et le plafond rampant est lambrissé.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants avec volets en bois orientée Sud.

Une porte-fenêtre un battant orientée Nord avec volet en bois pliant ouvre sur un balcon en façade Ouest d'une superficie de 5,41 m<sup>2</sup> dont le sol est en lames de bois et le garde-corps est en bois. Une marche en bois est installée sous la porte (photographies n° 108 et 109 en annexe).

Un placard mural trois portes coulissantes dont une avec miroir est aménagé en sous-pente (photographie n° 111 en annexe).

### **Une salle de bains**

(Photographies n° 113 à 116 en annexe)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence jusqu'à une hauteur de 2,26 mètres, au-dessus ils sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée par une petite fenêtre un battant avec vitrage granité orientée Ouest.

Un placard mural deux portes coulissantes dont une avec miroir est aménagé.

#### **L'équipement comprend :**

- Une cabine de douche avec porte pliante et paroi en plexiglas, mitigeur, barre de douche et douchette.
- Une baignoire en PVC avec mitigeur et douchette.
- Une vasque avec mitigeur intégrée dans un meuble en stratifié suspendu deux portes. Une armoire de toilette trois portes miroir et un bandeau d'éclairage sont installés au-dessus. Sur le côté gauche se trouve une colonne suspendue comprenant un placard une porte, une étagère et trois tiroirs.
- Un radiateur sèche-serviette de chauffage central.

### Une chambre à l'angle Nord-Ouest

(Photographies n° 117 et 118 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants avec volets en bois orientée Nord.

Un placard mural deux portes coulissantes dont une avec miroir est aménagé.

### Une chambre à l'angle Nord-Est

(Photographies n° 119 à 124 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants avec volets en bois orientée Nord.

Un placard mural deux portes coulissantes et un placard mural trois portes coulissantes dont une avec miroir sont aménagés.

### Etablissement des diagnostics de l'amiante, de la performance énergétique, de l'installation électrique, de l'état des risques et pollutions et mesurage de l'immeuble

Après visite des différentes pièces par **AVOVENTES** son rapport d'examen de la recherche d'amiante indique dans ses conclusions l'absence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans ledit immeuble.

Le certificat de mesurage dans le cadre de la « Loi Carrez » de cet immeuble indique une superficie habitable de **181,92m<sup>2</sup>** et une surface au sol totale de **277,21 m<sup>2</sup>**.

Une copie de ces rapports est annexée au présent.

Des photographies des lieux ont été tirées et des exemplaires en seront joints tant à l'original qu'à l'expédition du présent procès-verbal de description.

Telles ont été mes constatations terminées à NEYDENS (Haute-Savoie), le 08 novembre 2024 à 15 heures 35.

Procès-verbal de description dicté et rédigé en mon Etude le 18 novembre 2024 de 13 heures 30 à 16 heures 35.

**SOUS TOUTES RESERVES**

**COUT : QUATRE CENT CINQUANTE SEPT EUROS VINGT SEPT CENTIMES**

Vacation	221,36
Emolument	150,30
Art. A444-48 Frais de Déplacement	9,40
<b>HORS TAXES</b>	<b>381,06</b>
TVA 20 %	76,21
<b>COUT D'ACTE</b>	<b>457,27</b>

**Caroline FREZARD**  
*Commissaire de Justice Salariée*



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



**SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT**  
Commissaires de Justice associés  
26B, avenue de Ternier  
74160 SAINT-JULIEN-FRANCAIS

Département :  
HAUTE SAVOIE

Commune :  
NEYDENS

Section : B  
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 25/10/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

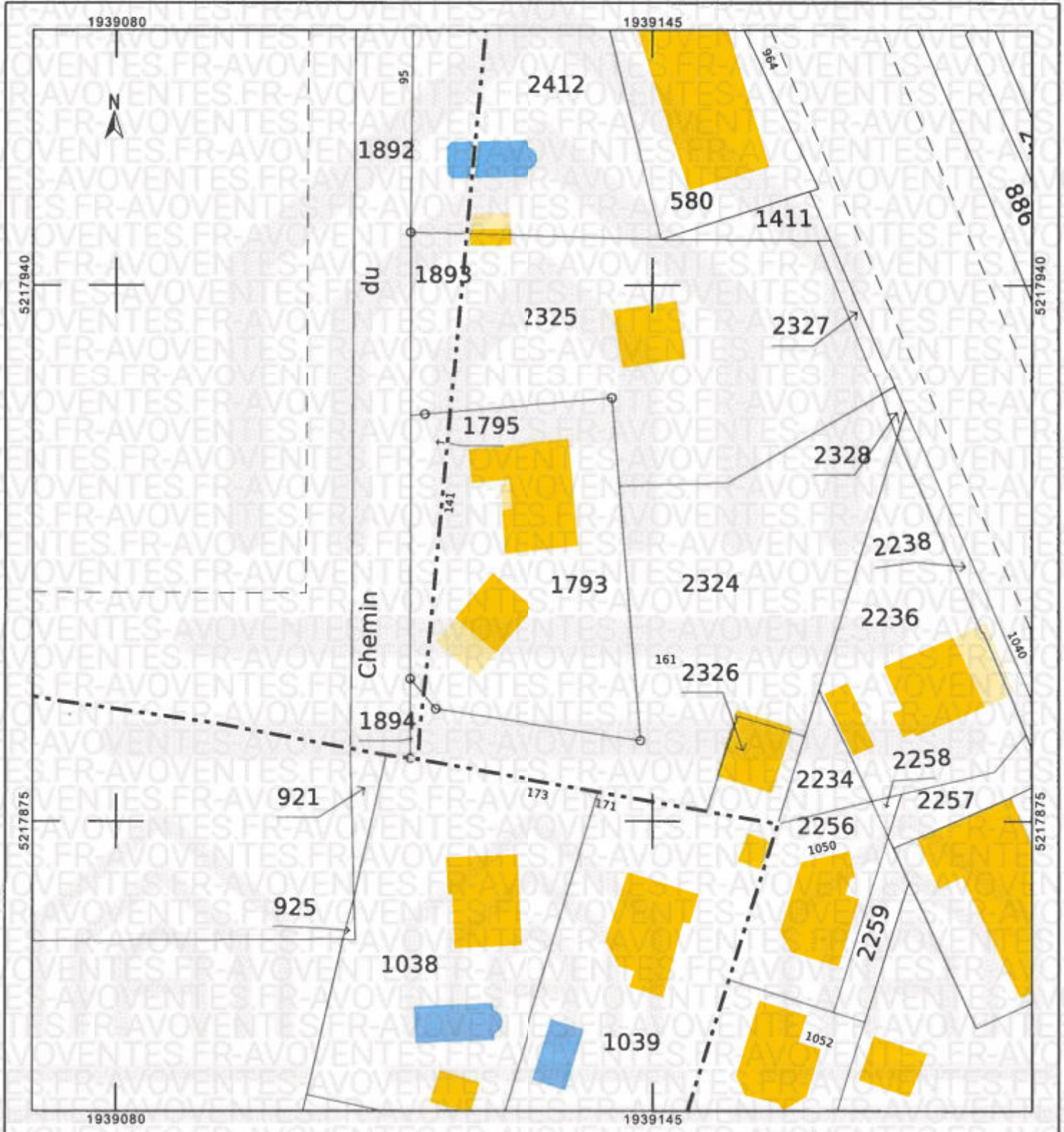
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Centre Des impôts Foncier d'ANNECY  
Cité administrative 7, rue Dupanloup  
74040  
74040 ANNECY  
tél. 04.50.88.40.43 -fax  
cdif.annecey@dgifp.finances.gouv.fr

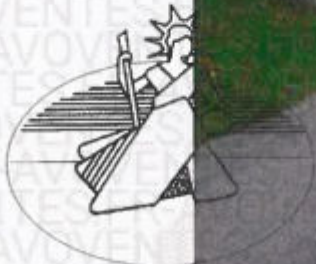
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

**SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT**  
Commissaires de Justice associés  
26B, avenue de Ternier  
74160 SAINT-JUIEN-EN-GENEVOIS



Photographie n° 1



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 2



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 3



Photographie n° 4



Photographie n° 5



Photographie n° 6



Photographie n° 7



Photographie n° 8



Photographie n° 9



Photographie n° 10



Photographie n° 11



Photographie n° 12



Photographie n° 13



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 14



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 15



SCP MOTTET & DUCLOS & ASSOCIÉS

Photographie n° 16

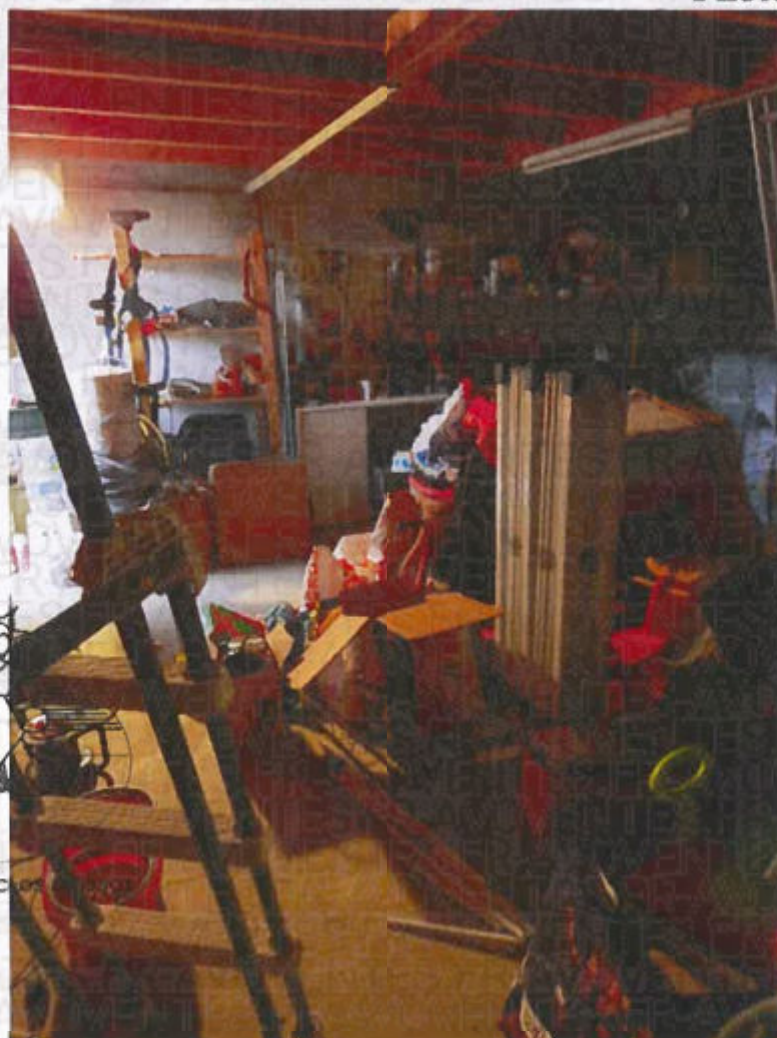


SCP MOTTET & DUC

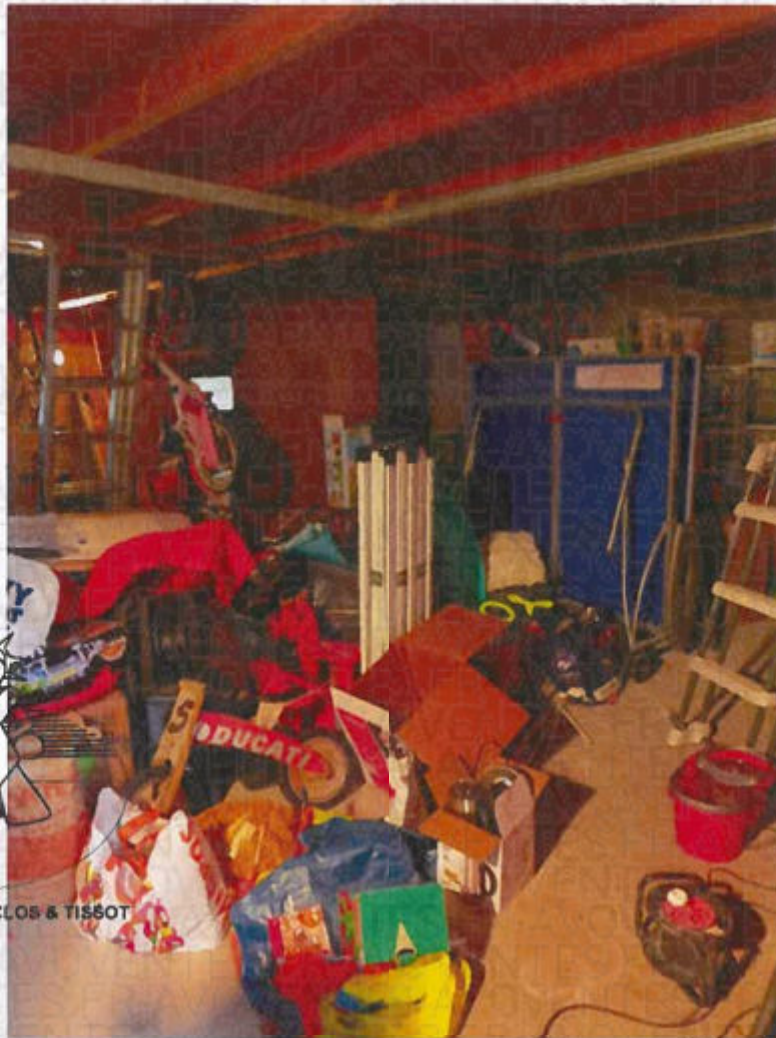
Photographie n° 17



Photographie n° 18



Photographie n° 19



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 20



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 21



Photographie n° 22



Photographie n° 23



Photographie n° 24



Photographie n° 25



SCP MOTTET & DUCLUX S TISSOT

Photographie n° 26



SCP MOTTET & DUCLUX S TISSOT

Photographie n° 27



Photographie n° 28



Photographie n° 29



Photographie n° 30



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 31



Photographie n° 32



Photographie n° 33



Photographie n° 34



Photographie n° 35



Photographie n° 36



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 37



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 38



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 39



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 40



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 41



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 42



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 43



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 44

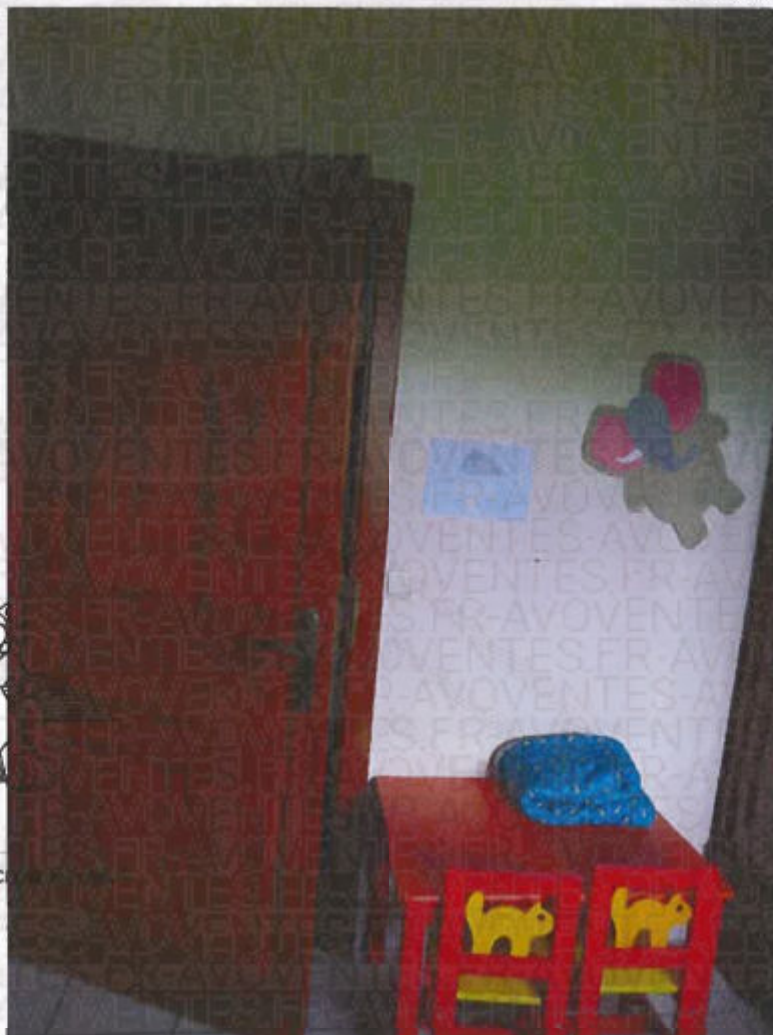


Photographie n° 45



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 46



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 47



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 48



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 49



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 50



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 51



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 52



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 53



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 54



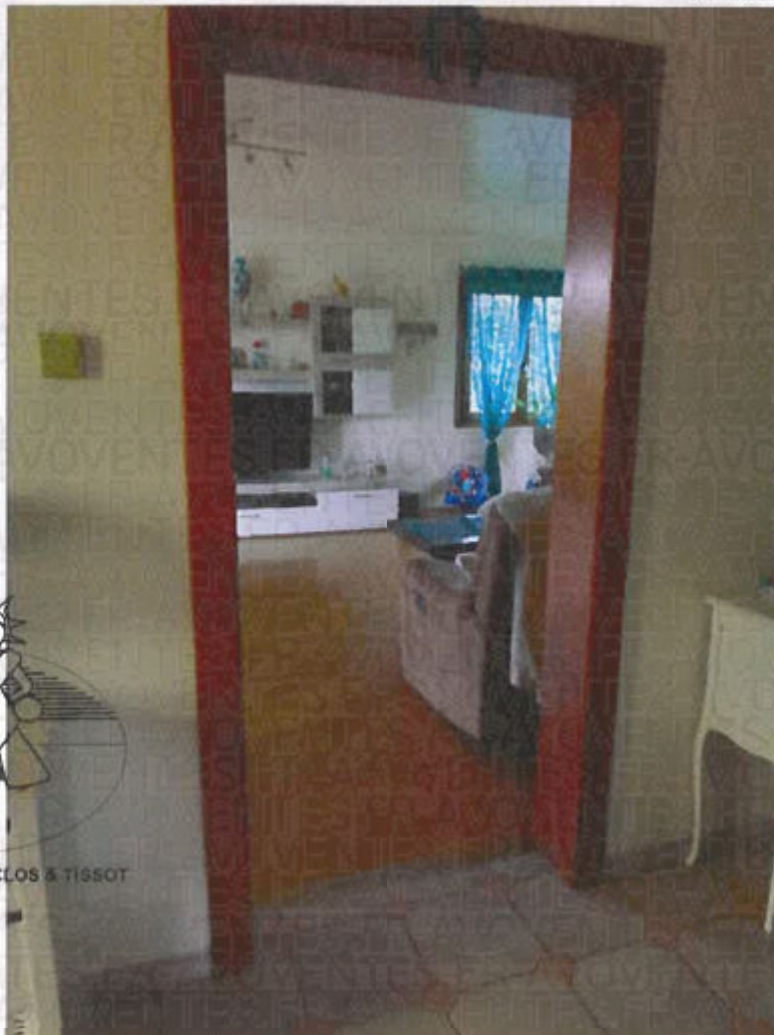
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 55



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 56



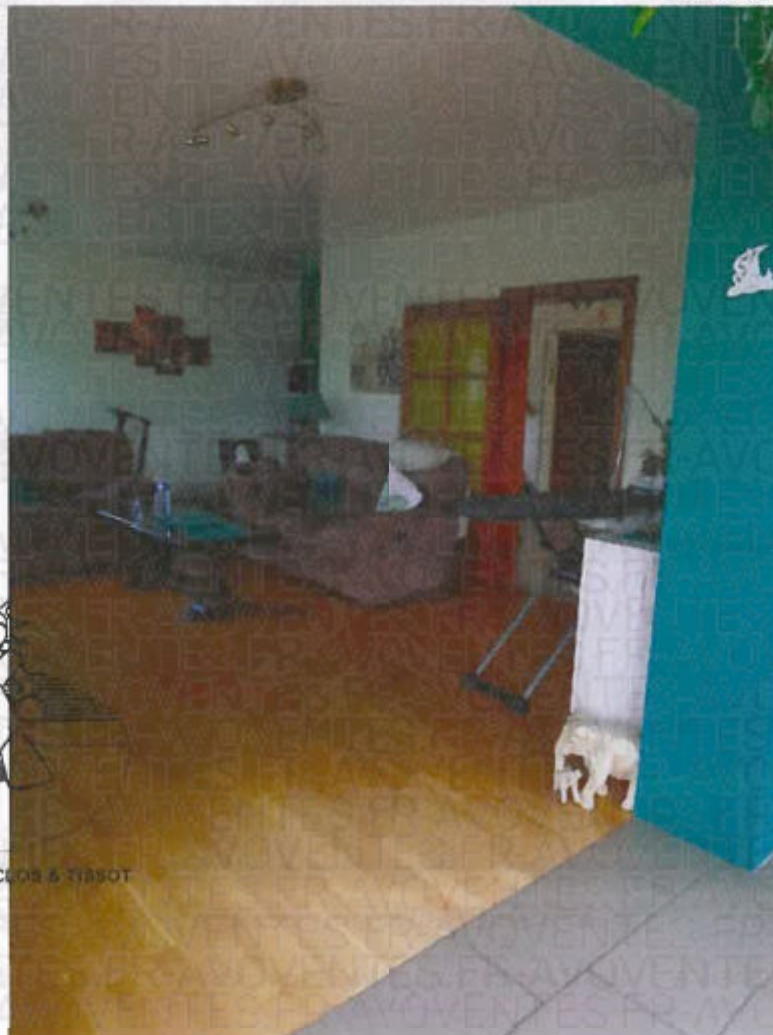
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 57



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 58



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 59



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 60



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 61



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 62

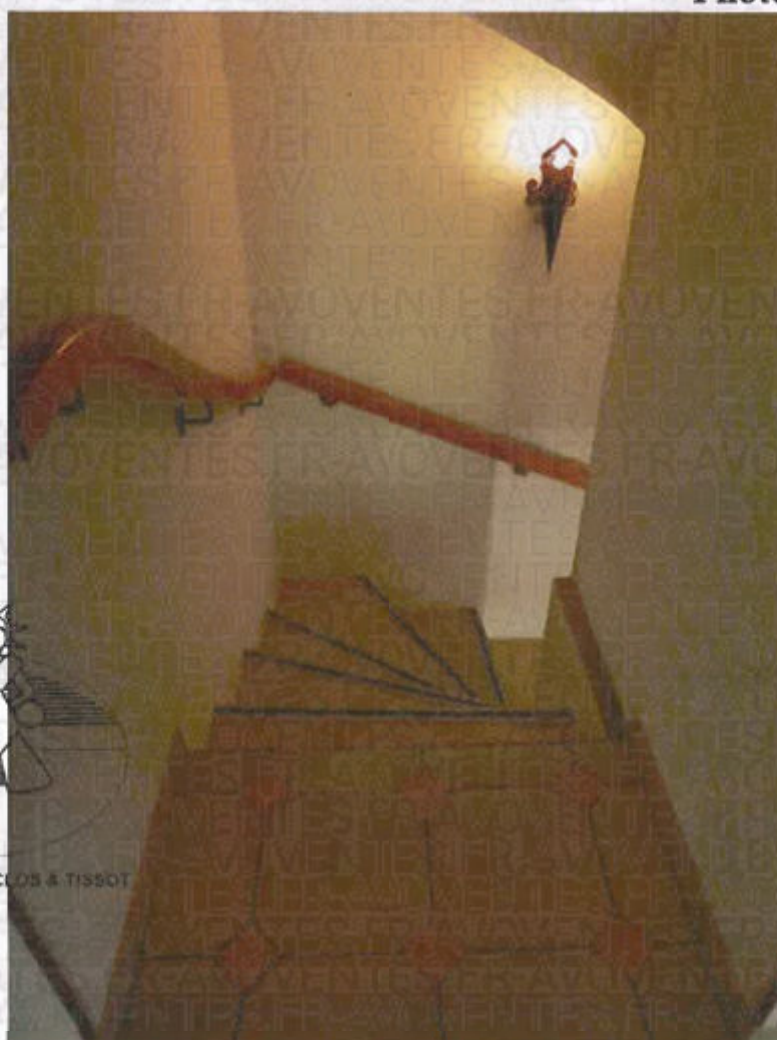


SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 63



Photographie n° 64



Photographie n° 65



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 66



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 67



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 68

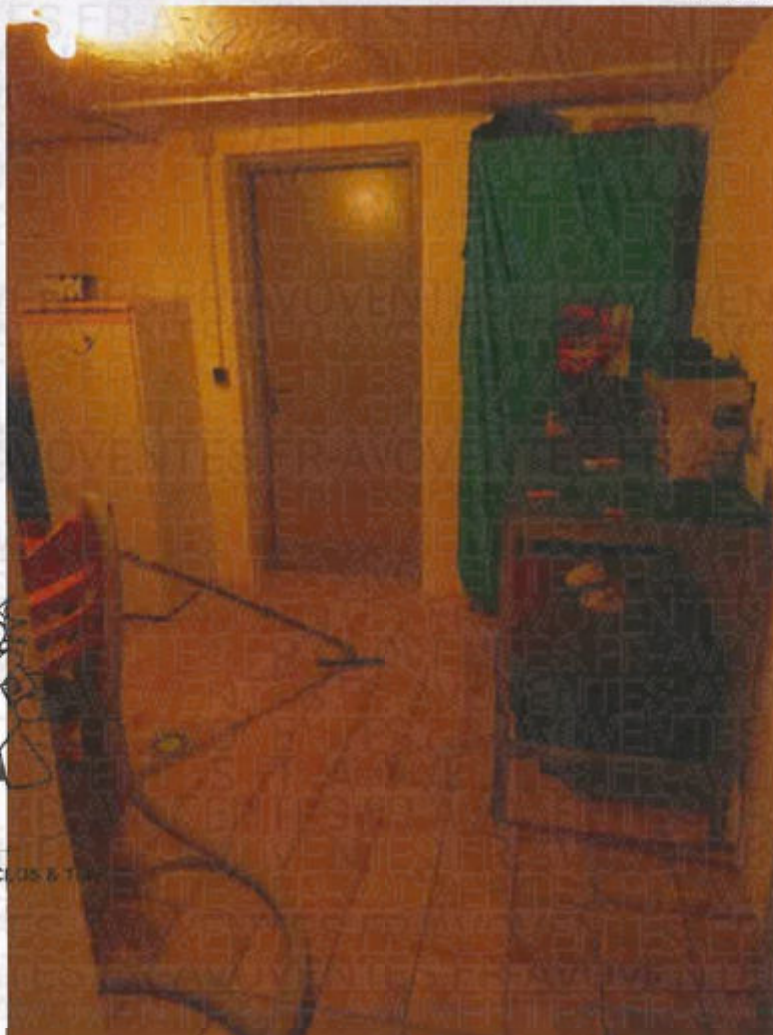


SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 69



Photographie n° 70



Photographie n° 71



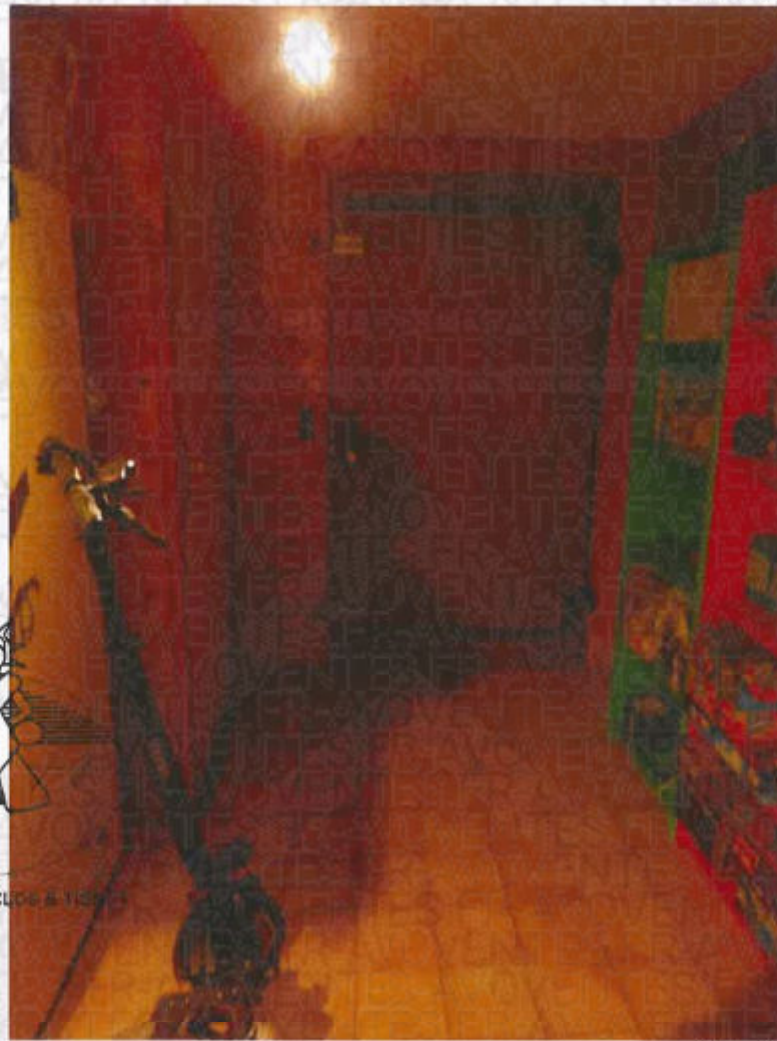
SCP MOTTET & DUCLOS 01 53 40 11 33 DT

Photographie n° 72



SCP MOTTET & DUCLOS 01 53 40 11 33 DT

Photographie n° 73



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 74



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 75



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 76



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 77



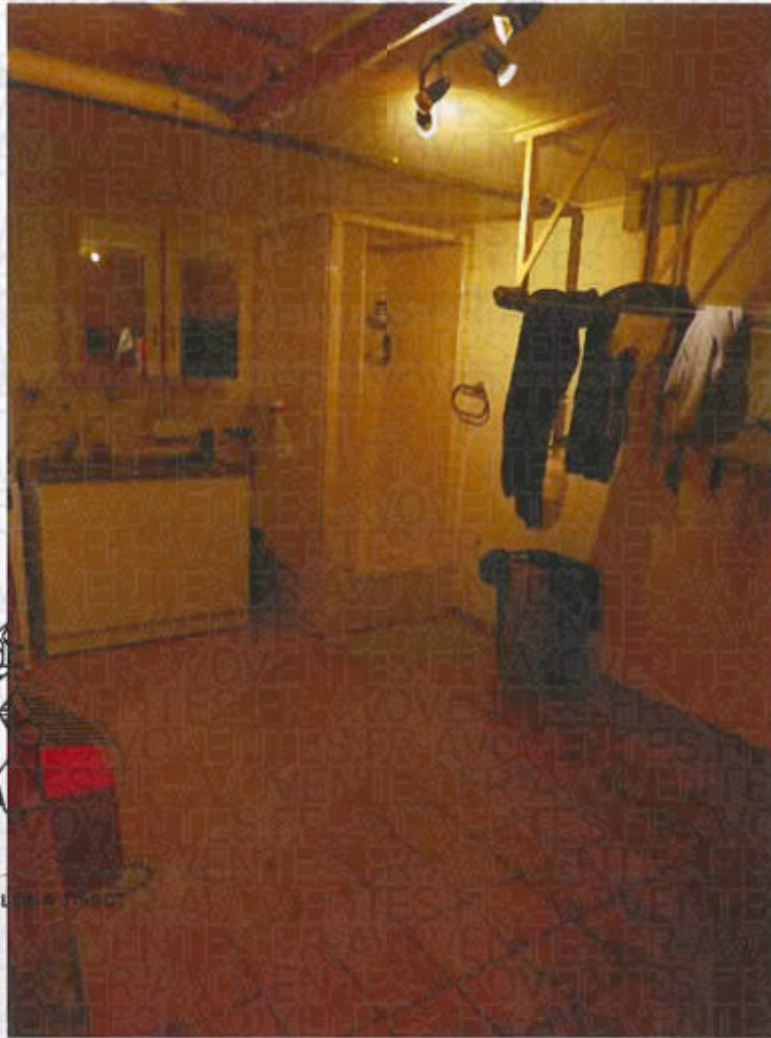
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 78



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 79



SCP MOTTET & DUCLOS & TESSIER

Photographie n° 80

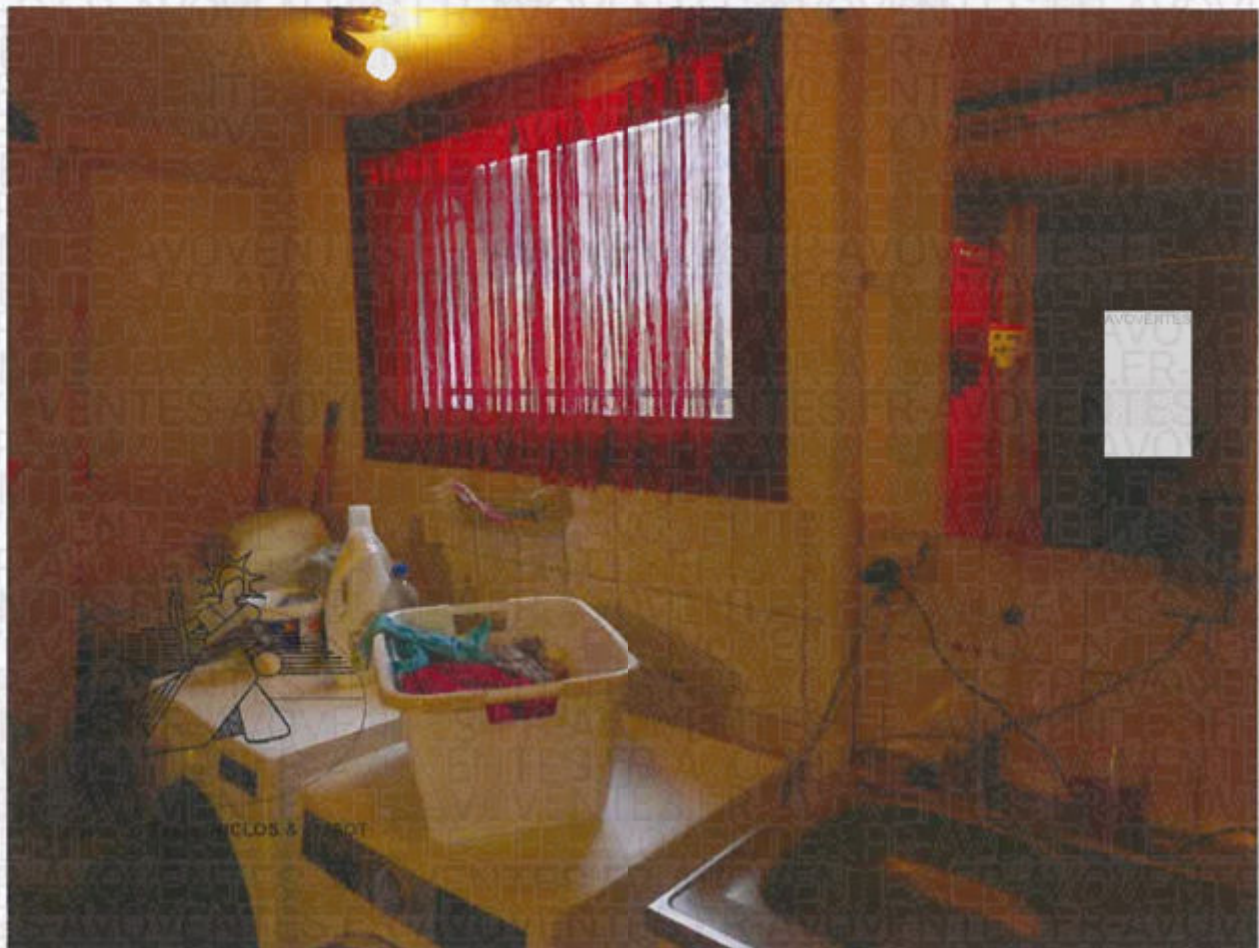


SCP MOTTET & DUCLOS & TESSIER

Photographie n° 81



Photographie n° 82



Photographie n° 83



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 84



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 85



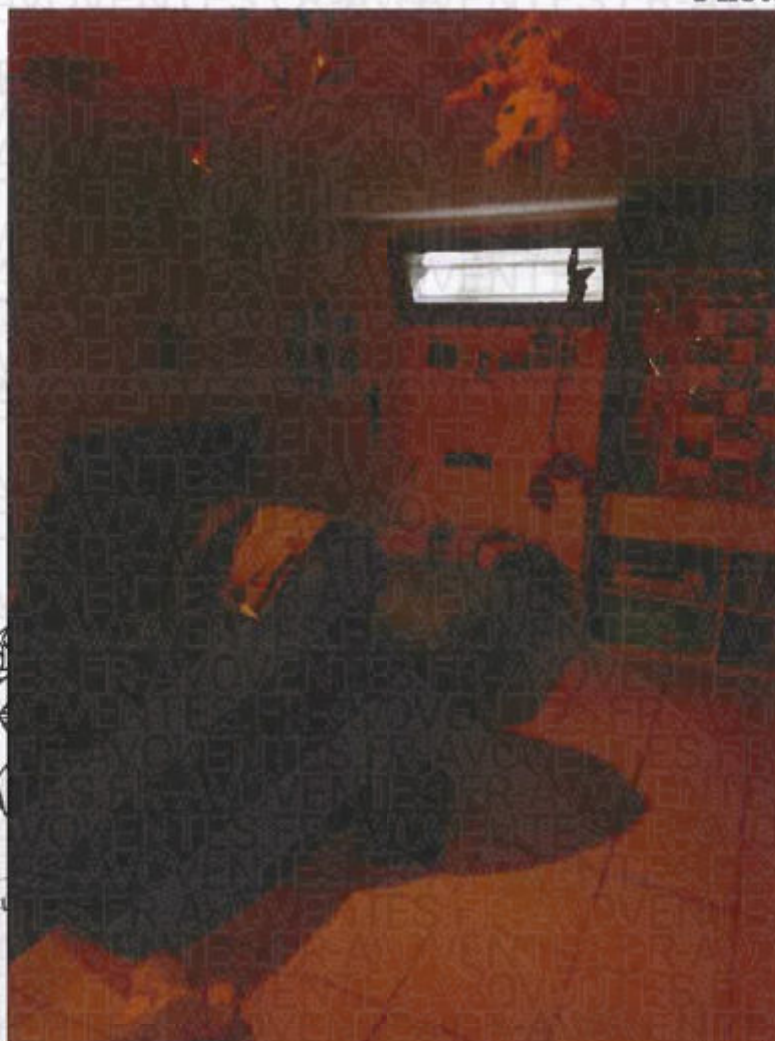
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 86



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 87



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 88



SCP MOTTET & DUCLOS © 2020

Photographie n° 89



Photographie n° 90



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 91



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 92



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 93



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 94



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 95



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 96



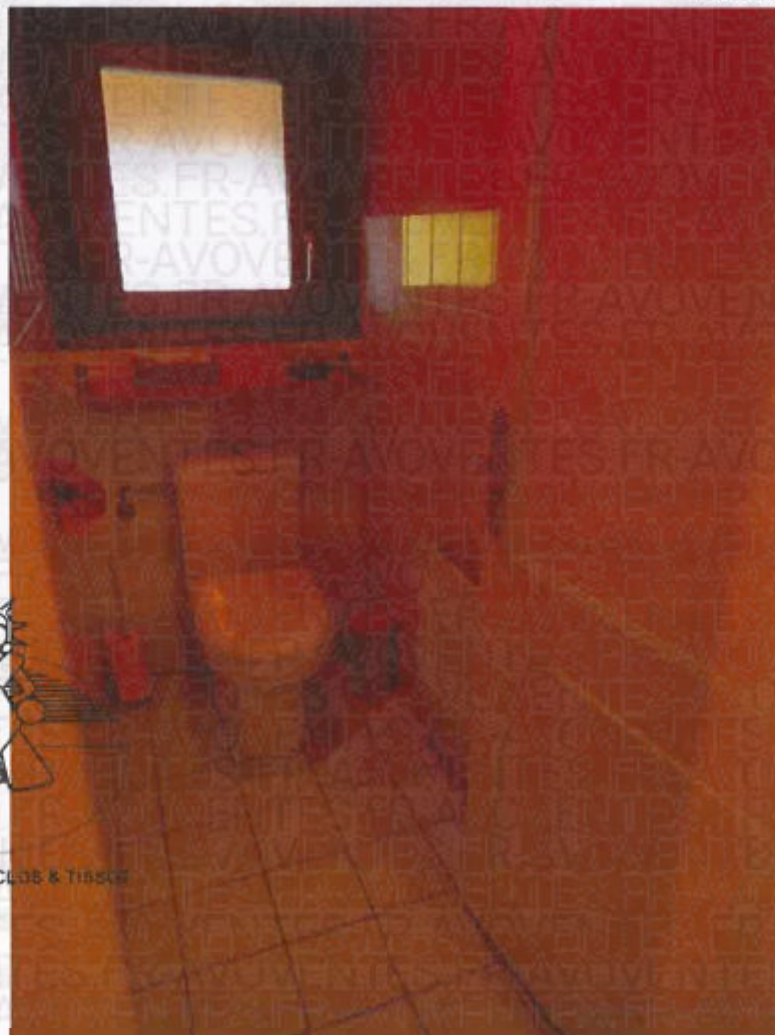
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 97



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 98



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 99



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 100



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 101



Photographie n° 102



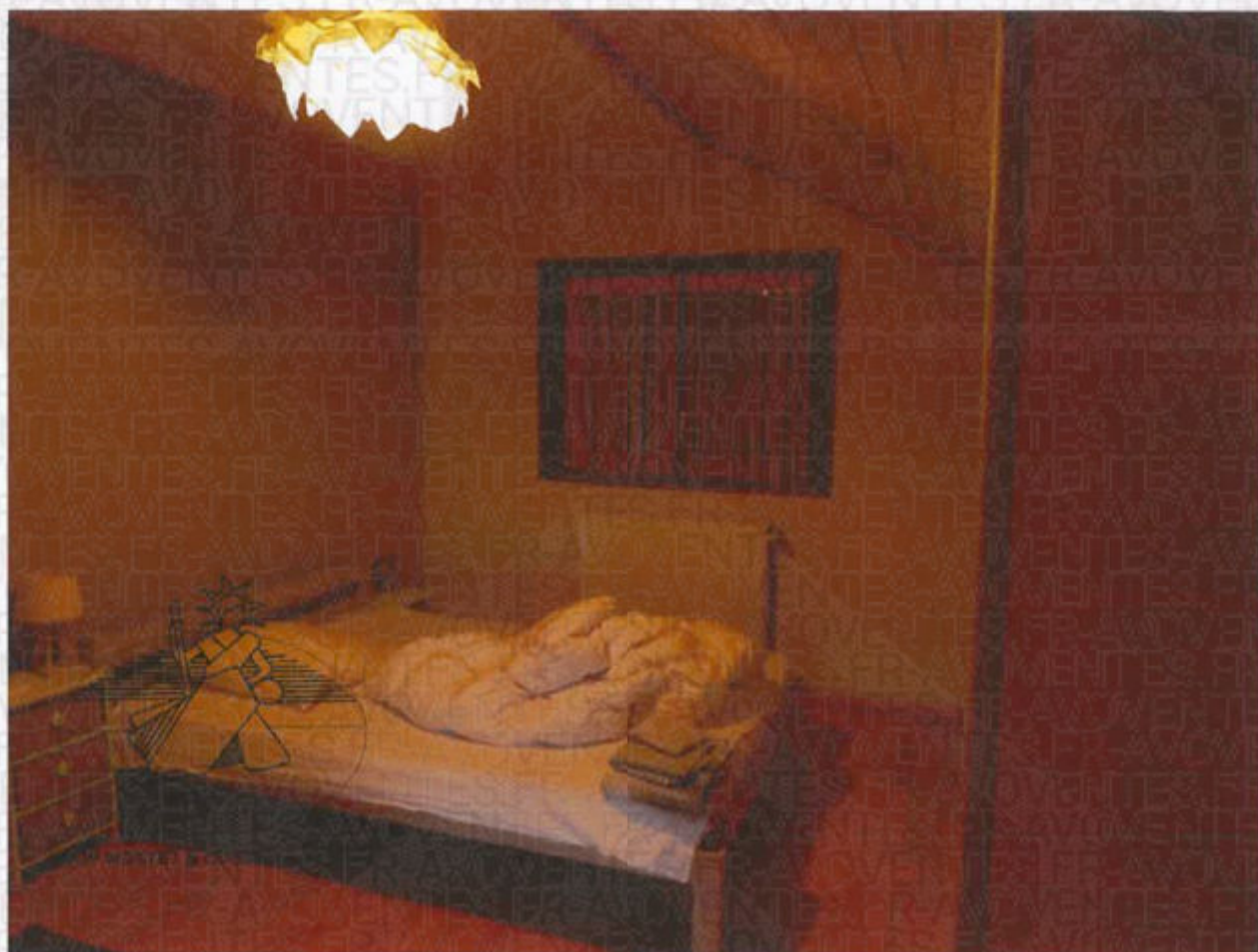
Photographie n° 103



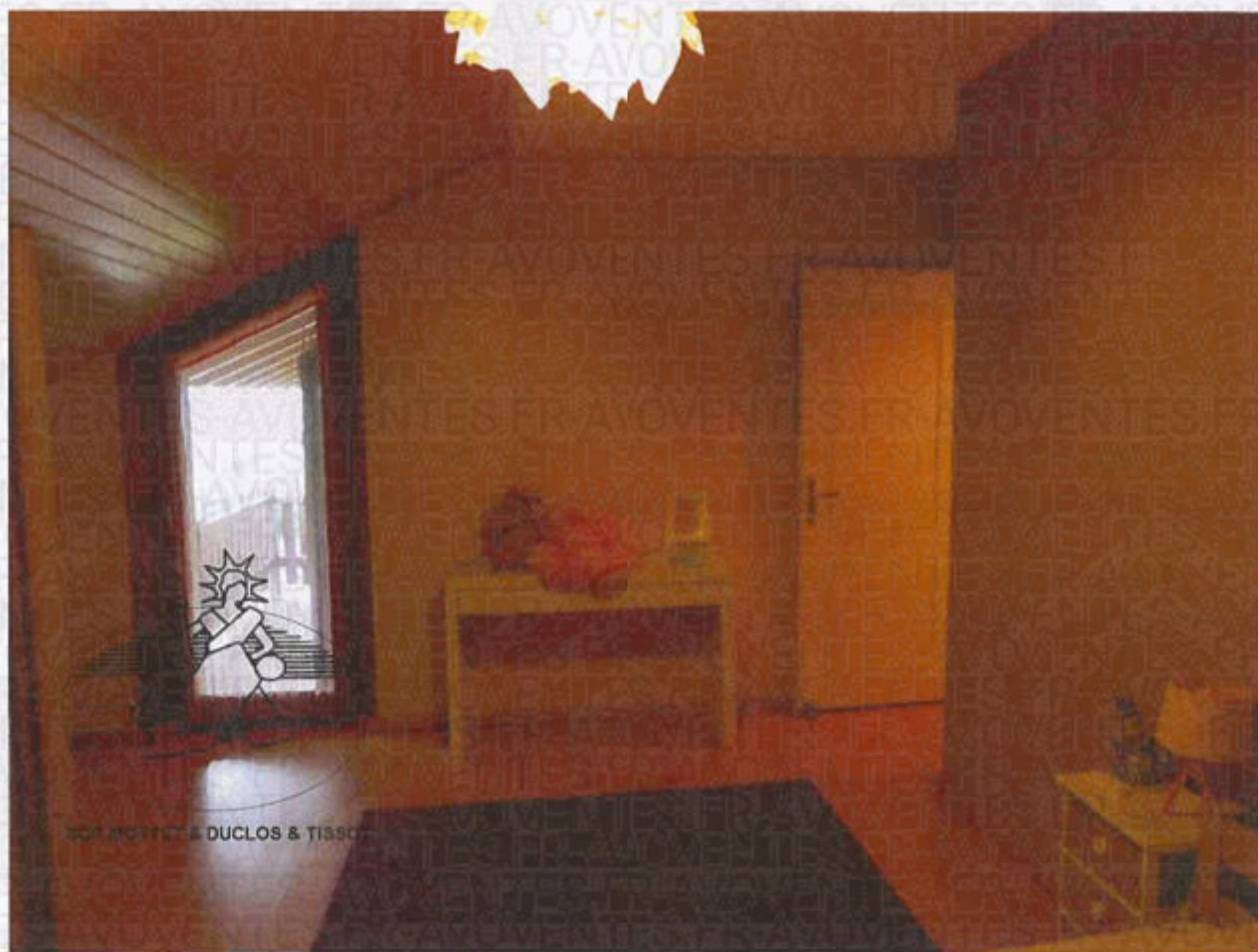
Photographie n° 104



Photographie n° 105



Photographie n° 106



Photographie n° 107



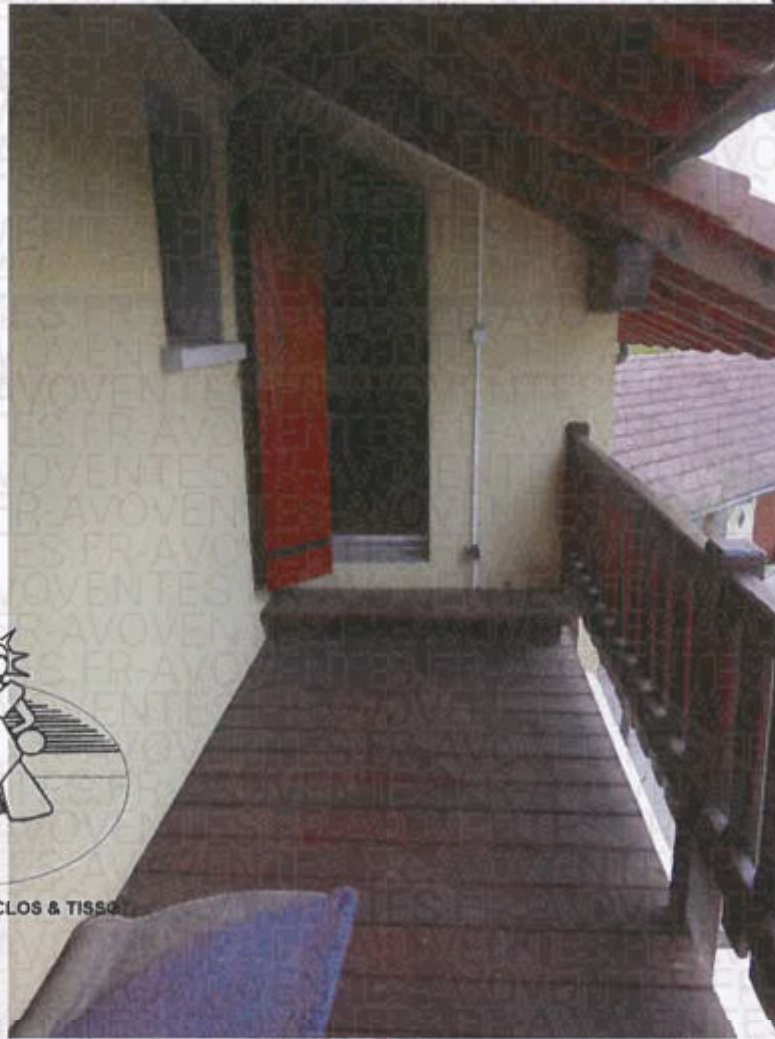
SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 108



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 109



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 110



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 111



Photographie n° 112



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 113

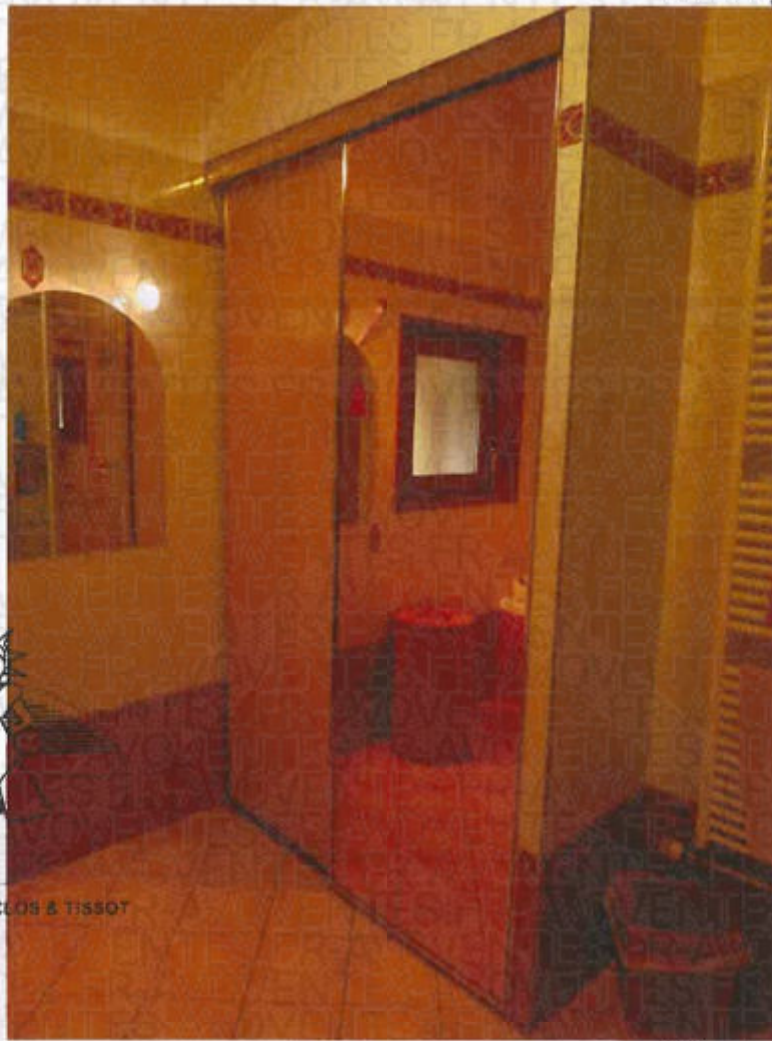


SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 114

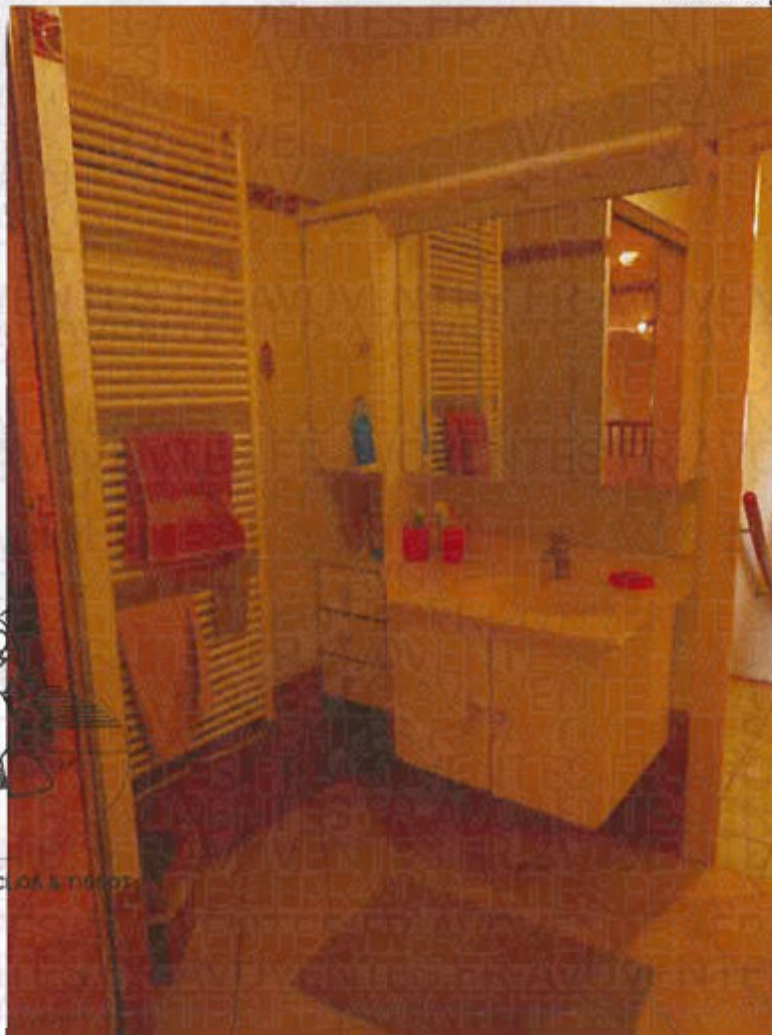


Photographie n° 115



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 116



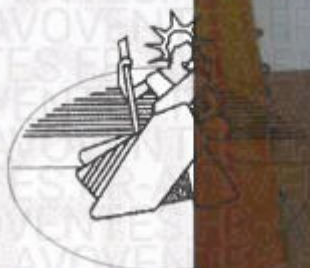
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 117



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 118



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 119



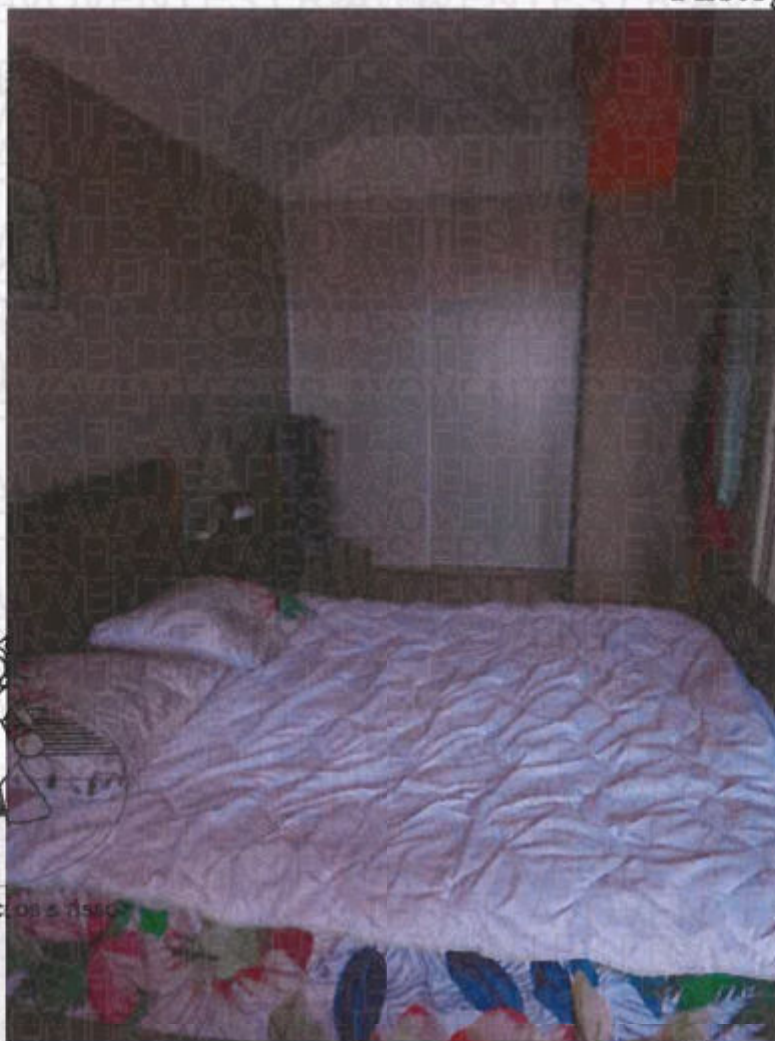
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 120



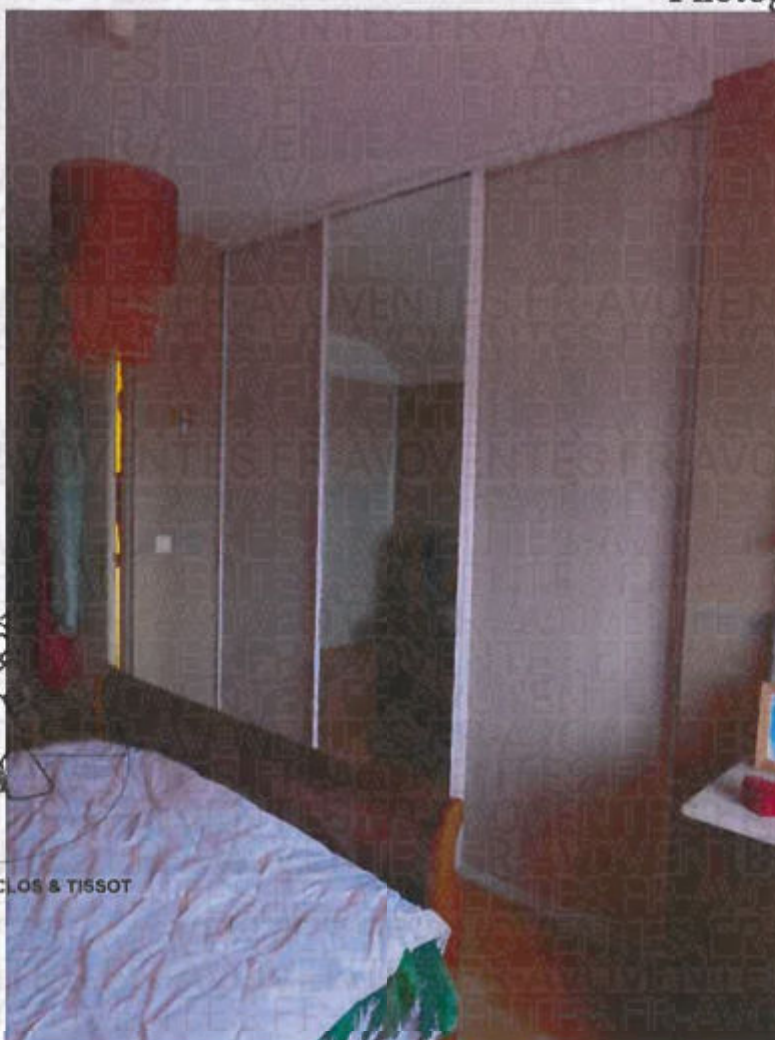
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 121



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 122



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 123



Photographie n° 124



SCP MOTTET & DUC



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT